



## VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Direction des Services Techniques

NLD

Mail : [stm@ploemeur.net](mailto:stm@ploemeur.net)

REPUBLIQUE FRANCAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE

### DES ARRETES DU MAIRE

## ARRETE TEMPORAIRE 2024 DST 192

### OBJET : ENEDIS

Rue Sainte Anne

Le 7 septembre 2024 à partir de 11h

Circulation et stationnement réglementés

**LE MAIRE,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1 et suivants et L.2215-4.

**Vu** le Code de la Voirie routière.

**Vu** le Code de la Route et notamment les articles L.325-1 à L.325-3 L.325-6 à L.325-12 et R.325.12 à R.325-52 relatifs à la mise en fourrière des véhicules gênants.

**Vu** le Code de la Route et notamment les articles R 417-10 II, 10 relatifs à tout stationnement et toute circulation à l'intérieur du périmètre de la manifestation et qui sont considérés comme gênant.

**Considérant** les travaux d'urgence Enedis à réaliser sur le réseau,

### ARRETE

**Article 1 :** la rue Sainte Anne sera barrée au niveau de la Chapelle Sainte Anne selon la signalisation mise en place à compter du 07 septembre 2024 à 11h jusqu'à la fin de l'intervention.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue par la ville de Ploemeur.

**Article 4 :** Le demandeur, Madame la Directrice générale des services, Madame la Commissaire centrale de police de Lorient, la responsable de police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le 07/09/2024

### Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067  
56274 PLOEMEUR Cedex

### Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067  
56274 PLANVOUR Cedex